
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 17 décembre 2007

Investissement de 1,2 million de dollars pour moderniser une route du comté de Beaver ainsi que le réseau d'égout du village de Holden

COMTÉ DE BEAVER, Alberta – Les gouvernements fédéral et provincial investiront plus de 1,2 million de dollars afin d'apporter des travaux au chemin de canton 515A dans le comté de Beaver et à la station de relevage Nord du village de Holden.

M. Leon Benoit, député fédéral de Vegreville–Wainwright, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, ainsi que l'honorable Iris Evans, ministre de l'Emploi, de l'Immigration de l'Industrie, au nom de l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports, ont annoncé cet investissement aujourd'hui dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« Grâce à l'investissement annoncé aujourd'hui, les conducteurs du comté de Beaver bénéficieront de routes sécuritaires et efficaces et les résidants du village de Holden disposeront d'un réseau d'égout fiable, a déclaré le député Benoit. Le gouvernement du Canada est fier de s'associer à la province de l'Alberta afin d'investir dans des infrastructures qui auront des retombées importantes et durables pour la population des ces collectivités. »

Le projet relatif au chemin de canton 515A, dans le comté de Beaver, prévoit la réfection d'une route importante empruntée par un grand nombre de résidants et de visiteurs pour accéder à la ville, à la réserve forestière de Cooking Lake, ainsi à la région de Blackfoot Grazing et à l'aire de loisirs. La région attire plus de 71 000 visiteurs chaque année; la réfection de la voie de circulation permettra aux conducteurs de profiter d'une route plus sécuritaire et plus efficace. Ce projet contribuera également à réduire l'impact environnemental des activités agricoles, résidentielles et touristiques, puisque les travaux assureront le respect des normes de sécurité.

« L'élargissement du chemin de conté 515A est un nouvel exemple de notre engagement à améliorer le réseau routier de l'Alberta, et la modernisation de la station de relevage assurera un approvisionnement sécuritaire en eau à la

population du comté de Beaver, a indiqué le ministre Evans. Les travaux de réfection routière et d'amélioration des usines de traitement d'eau s'inscrivent dans le plan de notre premier ministre, M. Ed Stelmach, qui vise à assurer l'avenir de l'Alberta en établissant des collectivités fortes, en rendant notre croissance plus écologique et en créant des occasions. »

La modernisation de la station de relevage Nord du village de Holden permettra à la collectivité d'avoir une usine de traitement des eaux usées fiable et efficace à long terme. Le projet prévoit le branchement d'un plus grand nombre de ménages aux réseaux d'égout municipaux, ce qui aura pour effet d'améliorer l'accès de la collectivité à l'eau potable.

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire des communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Telephone: (780) 495-6892
Cell: (780) 991-7432

Darcy Scott
Chargé d'affaires publiques
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 422-1173
Cell. : (780) 914-9040

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent du financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Comté de Beaver

Chemin de canton 515A

Investissement fédéral-provincial combiné : 1 133 332 (en attente des résultats de l'évaluation environnementale)

La circulation a considérablement augmenté sur le chemin de canton 515A, puisque cette route n'est pas faite pour accueillir un tel volume de circulation. L'étroitesse de cette route pose un problème sur le plan de la sécurité aux conducteurs qui l'empruntent, car elle a été initialement conçue pour la circulation agricole et résidentielle locale. Ce projet prévoit l'élargissement du chemin de canton 515A entre l'autoroute 834 et le chemin de rang 195 afin de permettre la circulation efficace et l'arrivée à bon port des conducteurs qui l'empruntent.

Village de Holden

Modernisation de la station de relevage Nord

Investissement fédéral-provincial combiné : 106 666 \$ (en attente des résultats de l'évaluation environnementale)

Le projet prévoit le remplacement des pompes de la station de relevage Nord et l'amélioration de la proximité du moteur et des pompes afin de prévenir l'usure de ces dernières. Les dispositifs de contrôle, la ventilation, le chauffage, les tuyaux et l'édifice seront modernisés pour assurer le fonctionnement à long terme du réseau d'égout.

Feuille d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Contribution et collaboration locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Renseignements supplémentaires

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à camrif@gov.ab.ca. Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.